

*Les contradictions du libéralisme*

— Vous qui vous êtes beaucoup intéressé à l'idéologie libérale, que pensez-vous de cet amalgame liberté de l'enseignement, liberté de la presse, liberté économique... et liberté tout court ?

On assiste à une des plus vastes opérations de propagande jamais lancées, au moins depuis de nombreuses années. Pour répondre à la crise économique, on prend des mesures de plus grande austérité, et le libéralisme devient l'idéologie qui permettrait de les justifier. La soumission des relations sociales au jeu du simple rapport de forces économiques constituerait un retour sur les acquis et les conquêtes qui ont suivi la première révolution industrielle, limitant les privilèges, en général exorbitants, des chefs d'entreprise, des capitaines d'industrie du siècle dernier. Ces conquêtes sociales ont défini d'autres droits que le simple droit de propriété, de patron de droit divin ; elles ont mis en cause le droit absolu du chef d'entreprise de gagner de l'argent ; elles ont affirmé un ensemble complexe qui s'appelle le droit du travail. En période de difficultés économiques, on tente de retourner au libéralisme tel qu'il était pratiqué au XIX<sup>e</sup> siècle, à une époque où le syndicalisme existait à peine, où le rôle des partis politiques était limité par le suffrage censitaire.

Dès qu'on s'engage dans cette idéologie néo-libérale, il n'y a pas de limites ; il faut tout libéraliser : le système de production, les échanges commerciaux, et, bien sûr, tout ce qui contribue à définir les comportements. Libéraliser la presse et la télévision, c'est bien sûr les confier à des entreprises privées. Mais ceux qui veulent « libéraliser » l'enseignement demandent des subsides à l'État pour des établissements privés. On proteste contre l'intervention multiforme de l'État dans toutes sortes de domaines, en particulier dans le domaine économique. On veut casser le monopole d'État en matière de télévision ; on veut casser le prétendu

monopole de l'État sur l'enseignement, en oubliant que l'enseignement privé est de tout temps autorisé en France. Paradoxe qui devrait faire réfléchir les avocats du néo-libéralisme : on envisage de confier les stations de télévision à des groupes privés, mais on sollicite pour les établissements d'enseignement privé des subventions de l'État. Ceci est absolument contradictoire à la conception pure du néo-libéralisme, mais, par un tour de passe-passe, la campagne pour un enseignement privé largement subventionné par l'État s'inscrit quand même dans la campagne libérale. Il y a par ailleurs beaucoup à dire, même en matière économique, sur l'efficacité du libéralisme comme moyen de sortir de la crise. Dans tous les pays occidentaux, au XIX<sup>e</sup> siècle, les entreprises industrielles livrées à elles-mêmes, avant tout préoccupées d'exploiter, aux États-Unis, les immigrants de fraîche date ou, en Europe, les paysans chassés des campagnes, ont été peu portées à l'innovation ou à la modernisation. Dès que la législation sociale a rendu plus difficile d'exploiter sans limite cette main-d'œuvre toujours renouvelée, l'innovation technologique a pris dans les industries un rôle beaucoup plus important. Jugée intolérable, l'intervention de l'État a pourtant été cause de progrès.

Pour l'enseignement, on observe un phénomène analogue. Avant les grandes lois laïques de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'enseignement privé n'accueillait qu'une petite partie de la jeunesse. C'est l'intervention de l'État qui a fait faire un pas décisif à la scolarisation de l'ensemble de la population, de même que les grandes lois sociales ont contribué à la modernisation des entreprises, les conduisant à faire preuve de plus d'imagination. Pour compléter, je ferai observer, après M. Maurice Lauré, un des inventeurs de la TVA et ancien PDG de la Société générale\*, que les grandes réussites économiques en France sont celles où l'État est intervenu de manière déterminante : les chemins de fer et le matériel ferroviaire, l'aéronautique, qui n'existerait pas sans les commandes de l'État, le nucléaire, qu'on pense ce qu'on voudra, et, exemple détestable mais significatif, l'industrie de l'armement. Faire tomber sur l'État la responsabilité des retards économiques n'est historiquement pas justifié.

— Mais on nous cite souvent le contre-exemple américain.

Ce n'est pas très sérieux. Comme le démontre Jean-Michel Saussois dans *Les aides fédérales à l'économie américaine* (École supérieure de Commerce de Paris), l'économie américaine ne tiendrait pas sans les interventions du gouvernement fédéral. De même au Japon : si le Japon est une puissance exportatrice considérable, c'est grâce à l'intervention du fameux MITI, du ministère du Commerce extérieur.

Passons à la radio-télévision. Dans tous les pays où, en ce domaine, le libéralisme est respecté, le niveau des émissions est d'une telle médiocrité

\* Dans son livre *Reconquérir l'espoir*, Julliard, Paris, 1982.

que la privatisation ne peut certainement pas constituer le remède annoncé, même si notre télévision pourrait mieux faire. Ceux qui la réclament savent simplement quel profit ils en attendent du double point de vue commercial et politique.

— *L'enseignement n'est pas dans ce cas, au moins commercialement. Il n'y a pas tellement de profit à en attendre.*

Le profit est idéologique, ce qui illustre bien l'exemple américain. Il existe aux États-Unis un enseignement public, mais aussi un enseignement privé extrêmement puissant. Il faut rappeler aux Français que les grandes universités privées sont les plus cotées et qu'elles peuvent opérer une sélection féroce par l'argent. Les étudiants paient, et paient cher. C'est de ces universités privées que sortent les grands cracks. Dans le système public, en revanche, la crise est très grave. La démocratisation n'est pas entendue comme une possibilité pour tous les jeunes d'accéder à l'enseignement. Dans chaque État, dans chaque comté, dans chaque municipalité, il existe une commission scolaire élue, qui définit les programmes, puisqu'il n'y a pas pour ce faire de ministère fédéral de l'Éducation. Ces commissions sont souvent soumises à l'influence des grandes entreprises locales qui subventionnent l'enseignement. Ces entreprises font pression pour que, dans les programmes, leurs seuls besoins soient pris en compte. C'est une entrave sérieuse à une véritable démocratisation de l'accès à la culture. L'autre entrave vient des parents qui ne conçoivent pas toujours clairement les besoins de leurs propres enfants. Un peu partout aux États-Unis, ces commissions scolaires ainsi composées accordent aux enfants une grande liberté de choix. A dix ou douze ans, par exemple, ils décident de faire de l'espagnol ou du français, de la géométrie ou de l'algèbre, puis abandonnent. Ainsi fonctionne l'enseignement public. Les familles huppées, évidemment, préfèrent envoyer leurs enfants dans des écoles privées, où ils paient, mais où ils sont assurés d'un programme minimum de connaissances à acquérir, où des examens décident du passage dans la classe supérieure. Ce sont les élèves formés dans ces écoles secondaires privées qui ensuite accèdent aux grandes universités privées, pour lesquelles il faut payer plusieurs milliers de dollars par an.

— *Dans le domaine de la presse, même celle qui se clame libre, il y a une intervention de l'État, au moins en France. Or c'est devenu rituel, dans le discours des hommes politiques de droite, d'associer liberté de l'enseignement et liberté de la presse. Parlons un peu de la presse.*

Je suis résolument hostile au statut juridique actuel des entreprises de presse. Toutes les entreprises de presse, sans exception, bénéficient de l'aide de l'État sous forme de subventions à l'achat de papier de presse, de tarifs spéciaux pour l'expédition aux abonnés, et du régime fiscal (le taux de TVA appliqué aux quotidiens et aux hebdomadaires est extrême-

ment bas, entre 2 et 4 %). En principe, les entreprises de presse poursuivent des objectifs d'éducation populaire, elles devraient donc assurer une fonction de service public d'information, de réflexion, d'ouverture de l'esprit des lecteurs aux réalités contemporaines. La plupart sont pourtant des entreprises purement commerciales qui, en fonction de leurs objectifs commerciaux (maintenir leurs ventes à un niveau élevé et s'assurer ainsi d'importantes rentrées publicitaires), sacrifient beaucoup à la facilité, au racolage des lecteurs. Il n'y a pas de raison que l'État aide de telles entreprises. S'ils étaient logiques, les tenants du néo-libéralisme devraient réclamer pour les entreprises de presse à caractère commercial un taux de TVA plus élevé... Jamais ils ne seront suicidaires au point de revendiquer une telle chose.

En revanche, je pense que l'État doit intervenir dans le domaine de la presse. Le moyen, dans une société démocratique, en est très simple : il faudrait laisser à chaque entreprise de presse, à chaque éditeur de livres, de disques, de matériel éducatif, la possibilité de choisir entre un statut purement commercial et un statut à but non lucratif, ce que la législation française actuelle ne permet pas. J'admets très bien que ces entreprises à but non lucratif — dont le profit, s'il existait, serait à reverser à des œuvres d'utilité publique, comme la recherche sur le cancer — soient seules à bénéficier d'un taux très bas de TVA ou de conditions privilégiées d'achat du papier. Il ne faut pas mettre fin aux interventions de l'État, il faut les concevoir différemment, dans le domaine économique en général, mais aussi dans le régime économique et fiscal appliqué à la presse.

La position des néo-libéraux, qui entraînerait, si elle était appliquée, une véritable régression pour la démocratie, est farcie de contradictions internes, quoique présentée comme cohérente.

— *Il y a un siècle, après la défaite de 1870, tout le monde était d'accord sur une valeur essentielle : le nationalisme. L'État intervenait au nom de la France, l'école et l'armée étant ses outils les plus efficaces. La nation n'est plus une valeur essentielle. A l'heure de ce que vous appelez le choc des civilisations, l'État intervient au nom de quoi ?*

Les thèses néo-libérales ne prétendent pas s'appliquer seulement à l'intérieur de chaque État-nation, elles voudraient régir les relations internationales. Il est vrai que le nationalisme est en régression chez nous, mais pas partout. Il est très fort aux États-Unis, en Chine, en URSS, au moins chez les Russes. Si, dans la logique du néo-libéralisme, on bradait les intérêts nationaux — on peut les défendre sans pour autant sombrer dans les aberrations du délire nationaliste — en les soumettant à un simple rapport de forces entre pays d'inégale puissance économique, cela se ferait au détriment de tous les citoyens des pays les moins forts. Pendant la guerre, nous menions le combat contre le nazisme, en refusant de céder au chauvinisme. Nous évitions de poser le nationalisme français

contre le nationalisme allemand. On peut, on doit revendiquer une prise en considération des intérêts de la nation sans céder aux pulsions nationalistes. Dans un contexte libéral mondial, les nations les plus puissantes écraseraient les plus pauvres. Le droit international doit jouer, sur ce terrain, le rôle que joue le droit social dans les relations entre classes qui ne disposent pas des mêmes atouts. Sur le plan mondial, il faut aussi des règles qui ne permettent pas aux seuls rapports de force bruts de conduire le jeu. Le nationalisme est une étape passée, il faut souhaiter qu'on en finisse avec ses manifestations virulentes. Une seule idéologie peut permettre d'atteindre cet objectif : c'est l'esprit de la démocratie, un processus qui doit se réinventer sans cesse sous peine de s'anémier.

Malheureusement, je crains que la démocratie ne soit pas en passe de devenir l'idéologie dominante, et les néo-libéraux ne travaillent certes pas pour elle. En France même, si on leur demandait de choisir entre liberté et prospérité, beaucoup de gens choisiraient la prospérité, ce qui témoigne du peu d'intérêt qu'ils portent aux valeurs démocratiques. La démocratie peut s'accommoder — et peut même bénéficier — d'une certaine ferveur nationale qui ne s'accompagne pas d'agressivité envers les autres pays, mais elle ne peut se développer que dans la solidarité internationale, avec les peuples les plus proches géographiquement, ou les plus liés à nous par l'histoire, la tradition culturelle, les courants d'échanges. On n'ose guère plus parler de la démocratie comme d'une valeur devant transcender, sur le plan national et international, d'autres préoccupations, notamment d'ordre immédiatement économique. Ceci vaut, hélas, dans une situation mondiale où la rapidité des communications, la facilité de se déplacer font de la démocratie une ouverture obligée sur les autres civilisations. En lisant certains commentaires de presse, on mesure, dans ce qui est écrit, l'incompréhension à propos de phénomènes comme l'islam. Je ne porte pas un jugement de valeur en constatant que l'islam existe, qu'il inspire plus de 400 millions d'êtres humains, qu'il a derrière lui une riche tradition, et qu'il joue un rôle essentiel bien au-delà des pays considérés comme traditionnellement islamiques, d'autant que des représentants de l'islam sont présents chez nous, dans le cadre de nos sociétés. On ne peut pas à la fois dénoncer le fanatisme islamique et se montrer intolérant face aux musulmans qui vivent parmi nous comme travailleurs immigrés. L'enseignement et l'information devraient manifester la plus large ouverture aux autres cultures. Ce qui marquera le plus cette fin de XX<sup>e</sup> siècle, et le début du XXI<sup>e</sup> siècle, ce sera le choc des civilisations, souvent caractérisées par leur héritage religieux. Quand vous voyez qu'aux États-Unis, la grande querelle, c'est : faut-il rejeter Darwin ? faut-il introduire la prière à l'école ? vous constatez que l'islam n'est pas seul à poser problème. Dans les classes, la prière et la bannière étoilée : on cultive simultanément les formes de chauvinisme et de religiosité les plus attardées. Là encore, l'ignorance : on donne les États-Unis comme modèle de société libérale, alors que, sous la présidence de

M. Reagan, la part du marché intérieur protégée par les barrières douanières est passée de 20 à 30 %. On interdit encore dans plusieurs États d'enseigner l'évolutionnisme. Aux gens qui sont tentés de penser que la laïcité est une vieille chose, dépassée depuis le début de ce siècle, je dis qu'ils se trompent. Dans un monde marqué par l'antagonisme capitalisme communisme, Occident chrétien - Orient islamique, etc., une vivante conception de la laïcité peut jouer un rôle essentiel au service de la compréhension, de l'ouverture d'esprit, de la tolérance.

— *Vous vous attendez certainement à ce que je vous demande : quelle conception ? Dans un monde aussi complexe, qui y voit vraiment clair ? Dans une cause aussi lumineuse que celle de l'antiracisme, il y a des discordances, une absence de concertation frappantes. L'école tente, avec plus ou moins de bonheur, une action à long terme, mais dans le silence des médias. Par contre, des initiatives coup de poing, très spectaculaires mais à court terme, vivent le temps d'un feu de paille. Comment pourrait-il y avoir une alliance, même ponctuelle, de l'éducation, de l'information et de la culture pour essayer de maîtriser, là où il y a urgence, la complexité d'un monde qui n'est plus découpé en nations ?*

Il faudrait d'abord s'entendre sur ce qui est important. Dans un manuel scolaire français, un tableau présente les événements marquants de ces dernières années. Il mentionne des événements politiques et économiques importants, mais aussi le premier concert donné par les Beatles, l'assassinat de John Lennon ; il passe sous silence l'accession de vingt pays d'Afrique à l'indépendance. Pourquoi un concert de Beatles serait-il plus important que l'accession de vingt pays africains à l'indépendance ?

Dans le même tableau, manquent aussi des événements technologiques et industriels, comme le lancement du premier sous-marin nucléaire. Si l'enseignement peut avoir une valeur et une dignité, c'est d'abord en refusant toute démagogie à l'égard des élèves. On peut penser ce qu'on veut d'événements comme le réveil indien dans les Andes ou la révolution chiite, mais il faut d'abord les avoir compris. Pour les comprendre, il faut faire appel non pas à la facilité mais aux plus hautes exigences de la raison. Nous connaissons bien les limites de la raison, mais il faut accepter un certain nombre de règles, une certaine rigueur de la pensée scientifique, ce qui n'oblige pas à tomber dans un scientisme étroit. Si on applique cette rigueur intellectuelle aux événements, on mesure mieux leur importance comparée. Ce n'est pas par hasard si nous assistons depuis quelques années à une offensive générale contre la raison, qui va de pair avec l'offensive contre l'État. Pour expliquer le goulag, on remonte non seulement à Marx, mais aussi à Descartes, les anciens marxistes-léninistes les plus extrémistes ayant fait du libéralisme leur nouvelle idole. Ce retournement est significatif : ils connaissent aussi mal leur nouvelle religion que l'ancienne.

Vous voyez que je suis mal parti : dans le climat actuel, la raison, ça fait vieillot ; la nation, c'est dépassé ; l'État ça fait ringard. Il faut une certaine fermeté de caractère pour résister au discours dominant. Voilà où les moyens d'information et l'enseignement, ensemble, pourraient jouer un rôle. Mais il est plus facile de s'abandonner à la mode, et de libérer toutes les passions, sans réfléchir.

Ai-je l'air de vouloir ressusciter des mythes anciens ? Il n'est évidemment pas question de les reprendre tels que nous les a légués le XIX<sup>e</sup> siècle, mais en fonction de l'univers dans lequel nous vivons.

— *Ce qui est habile, de la part de la droite, c'est d'avoir su dissocier des mots qui ne pouvaient se concevoir qu'ensemble. Les convertis de fraîche date aux droits de l'homme ont réussi à escamoter la démarche rationnelle qui leur a permis d'émerger. La liberté, vidée de son contenu qui faisait référence aux responsabilités, est mise à toutes les sauces. La manœuvre a tout de même été menée de main de maître, et nous n'avons pas à être fiers de n'y avoir vu que du feu.*

Que voulez-vous, la mauvaise foi existe, mais de nombreux esprits refusent d'y recourir. Vous avez vu cette annonce publicitaire, payée et signée de tous ces noms qui traînent partout, invitant le Congrès des États-Unis à voter les crédits demandés par le président Reagan contre le Nicaragua, sous prétexte de défendre la « cinquième frontière de l'Europe » ! Comme les membres du Congrès des États-Unis n'ont rien à faire de la presse française, l'annonce publicitaire s'adressait probablement à quelqu'un d'autre... Personne, parmi les signataires, n'avait bougé lorsque le Nicaragua était sous la main de fer de Somoza. Ils ne bougent pas devant les violations des droits de l'homme par Pinochet au Chili, par Stroessner au Paraguay. Seules les intéressent les violations des droits fondamentaux dans les régimes communistes. Face à une telle imposture, on ne peut que s'efforcer d'introduire un peu de raison.

— *Ce qui n'est pas toujours facile. Vous parliez de l'islam, mais ce n'est pas possible de parler raison au sens où nous l'entendons — ce qui pose le problème de la relativité de la raison. Les gens dont vous parlez nous comprennent très bien, mais cela les arrange de faire semblant de ne pas comprendre pour mener à bien leur opération d'intoxication. Avec les musulmans, face à leur conception du droit, par exemple, nous sentons nos limites en même temps que nous savons qu'il ne s'agit pas de leur part de mauvaise foi. Notre outillage intellectuel rationaliste ne fonctionne plus très bien.*

Il a d'autant plus de mal à fonctionner que les moyens d'information nous présentent les aspects les plus critiquables de ces groupes, en gommant ou en sous-estimant d'autres aspects. Notre culture a intégré beaucoup de valeurs venant de l'islam. Il nous faut faire un effort de compréhension prolongé pour profiter des richesses des autres. Prenons le cas,

extraordinaire mais moins publicisé, des Indiens des Andes. Ils ont été dépossédés de leurs terres et repoussés dans des régions difficiles. Ceux-là mêmes qui les ont dépossédés, les grands propriétaires, ont parfois voulu les traiter plus « humainement », par intérêt, dans le cadre de politiques « indigénistes » qui visaient à l'assimilation progressive. Mais des militants de gauche se sont souvent trompés dans leurs analyses, en appliquant aux Indiens leurs propres critères occidentaux, souvent imprégnés de marxisme, réduisant tous rapports à des rapports de classes. Il est vrai que les Indiens sont exploités — comme sont exploités les blancs pauvres. Il n'empêche que, même s'ils ont en commun le fait d'être exploités, il y a tout ce qui les sépare, tout ce qui est propre à leur culture, et les imprègne dans leur comportement quotidien. Le pauvre paysan blanc des Andes rêve d'être propriétaire de sa terre. Le pauvre Indien reste fidèle à une conception communautaire de la propriété. En plus, la terre, c'est pour lui la mère, la Pachamama. C'est toute une cosmogonie. Une société européenne, rationaliste, n'a pas à adhérer à cette cosmogonie. Du moins faut-il tenter de comprendre. La conception communautaire de la propriété de la terre n'a rien qui puisse choquer notre sensibilité. Nous pouvons l'accepter, nous pouvons comprendre la relation maternelle de l'Indien à la terre, et du même coup comprendre que l'Indien qui commet un délit au regard du droit coutumier est exclu de la communauté indienne, n'a plus le droit de travailler la terre communautaire. C'est une autre forme d'organisation sociale, qui n'est pas fondée sur la propriété privée. Cette organisation sociale, pas plus que la nôtre, n'est pure affaire de raison, mais c'est par la raison que nous pouvons comprendre. Les blancs de gauche et de droite ont raté le contact et le dialogue avec les Indiens des Andes parce qu'ils n'ont pas fait l'effort suffisant pour comprendre. Ils ratent de même le dialogue avec d'autres systèmes de pensée. Dialoguer n'est pas adhérer, mais comprendre.

— *Cela veut dire tout de même que l'outillage intellectuel que nous devons au rationalisme, sans doute un peu teinté de marxisme, ne nous permet pas, à moins d'introduire d'autres façons de penser, de comprendre les autres cultures. Les Indiens des Andes ont pour nous l'avantage d'être éloignés. Les musulmans sont proches, tellement proches qu'ils sont parmi nous. Or le droit romain, comme le droit anglo-saxon, et même le droit musulman, n'envisagent pas que le statut personnel puisse échapper à la règle commune, à la différence du droit coutumier africain ou indien. Les communautés maghrébines en France ne sont pas reconnues comme communautés, puisqu'il faudrait alors qu'un autre droit — inspiré du Coran — s'applique au statut personnel à l'intérieur de la communauté. La volonté de comprendre est parfois soumise à rude épreuve, quand on veut passer dans les faits.*

C'est que notre héritage rationaliste, loin de s'élargir, a été appauvri par l'arrogance, la tendance à considérer que les autres formes de culture

sont inférieures. C'est la conséquence d'un europocentrisme qui a voulu faire des blancs les seuls maîtres. Kipling célébrait le « fardeau de l'homme blanc », et la République exaltait la « mission civilisatrice de la France ». Les expéditions coloniales ont été justifiées et entreprises par la République laïque. Comment corriger cela ? Si nous ratons ce tournant, je serai très inquiet pour l'avenir, puisque nous serons de plus en plus imbriqués dans les relations avec ces espaces régis par d'autres cultures. Pour l'instant, c'est l'espace musulman qui fait urgence. Ensuite viendra l'espace bouddhiste, etc. Prenons l'exemple iranien, dont tout le monde parle. Le shah avait entrepris une « modernisation » rapide, un développement sur le modèle occidental, accompagné d'une répression terrible, d'une corruption effrénée. Tout cela se heurta à des forces profondes, à peu près insoupçonnées en Occident. Nous avons alors publié une étude d'une universitaire californienne sur le chiisme. Certains lecteurs, dont l'attention a ainsi été éveillée, ont pensé : il va se passer quelque chose. D'autres ont dit : mais pourquoi nous parler du chiisme ? Lorsque les manifestations qui ont précédé le retour de Khomeiny ont attiré sur l'Iran l'attention du monde entier, les correspondants étrangers à Paris ont reçu de leurs journaux des demandes : écrivez quelque chose non seulement sur Khomeiny (qui était en France) mais aussi sur l'islam chiite. Ils ont trouvé comme documentation ce seul et unique article, que nous avons publié deux ans plus tôt. C'était pour nous une façon de nous ouvrir au monde et de faire appel à la raison, en analysant à froid une série de faits, et, au-delà, le phénomène qui aurait raison du régime du shah. Certains ont alors pensé que l'essor islamique se limitait aux chiites. Mais, aujourd'hui, beaucoup de musulmans sunnites se sentent concernés par l'action des chiites, dont l'action rejaillit sur l'ensemble de l'islam. Il convient donc de se demander ce qui va se passer dans l'espace musulman où beaucoup de gens simples, qui ne savent pas très bien ce qui différencie les sunnites des chiites, se sentent néanmoins interpellés. Nous essayons de comprendre, avec toutes les ressources de la raison et de la pensée scientifique. En nous souvenant qu'elles sont efficaces quand elles sont humbles. Garder raison, c'est aussi fuir la tentation d'arrogance.

— *C'est votre définition de la laïcité ?*

Ajoutons-y le sens du service, qui devient rare quand fait rage l'individualisme prôné par les néo-libéraux. C'est aussi difficile que d'essayer d'y voir clair dans ce monde complexe. La laïcité ? Pour moi, elle se définit d'abord par une haute exigence intellectuelle, contre les courants de pensée à la mode ; par une modestie sans laquelle il est impossible de respecter ceux qui sont différents ; par la passion de servir les autres, sans laquelle il n'y a pas de société possible. ■ 25 mars 1985

*Pour un nouvel Émile*

— *La laïcité, est-ce que c'est un de ces mots qui, à défaut d'être ce que vous appelez un « maître mot », seraient, toujours pour reprendre votre expression, « malades » ?*

Au début de ce siècle, c'est un mot qui avait une très forte charge. Cette charge apparaissait positive — c'est-à-dire riche de sens — parce qu'elle était « négative ». Négative dans le sens presque hegelien du terme : une énergie qui s'opposait à quelque chose, qui visait à détruire. Quoi ? Plus tellement l'hégémonie de la pensée théologique sur l'ensemble du savoir, hégémonie bien entamée depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, mais la présence d'une pensée très forte, doctrinale, dogmatique, avec, en arrière-fond, les vérités révélées : celles de l'Église. La laïcité avait donc la puissance du négatif dans le sens hegelien — la liberté —, c'est-à-dire qu'elle niait les déterminations, les contraintes imposées, le dogme. La force de la laïcité, c'était la lutte, sinon contre un monopole, du moins contre ce qu'il en restait, et la volonté de lui substituer quelque chose qui ne représente plus une pensée monopoliste, doctrinaire.

La laïcité ne peut donc se concevoir comme une « bonne » doctrine s'opposant à une mauvaise doctrine : elle porte en elle, si on la prend au sérieux, la destruction du « doctrinarisme ». Je ne veux pas dire que cela suppose la destruction des croyances, donc le scepticisme général. J'appelle « doctrine » tout système d'idées qui s'autojustifie en lui-même, et qui donc se referme. J'appelle « théorie », parallèlement, le même système d'idées, mais qui accepte de prendre en compte, soit le démenti des faits, soit le démenti argumenté, c'est-à-dire qui accepte l'éventualité de sa propre mort, de sa biodégradabilité. La laïcité, de mon point de vue, était fondée sur le principe que les idées diverses s'exprimant en son sein, auniveau de l'école, ne devaient jamais prendre un caractère doctri-